



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 71239

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le fait qu'encore une fois un officier et un sous-officier français ont été tués en Afghanistan lors d'une mission d'accompagnement de l'armée afghane en vallée d'Alasay, dans une région où les accrochages avec les insurgés sont quasi quotidiens. Trente-huit militaires français ayant trouvé la mort en Afghanistan, il lui demande si le Gouvernement français entend poursuivre sa mission et, dans l'affirmative, jusqu'à quelle limite.

Texte de la réponse

Membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), la France est militairement présente en Afghanistan depuis 2001 dans le cadre de la force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), placée sous le commandement de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et dont le mandat a été renouvelé pour un an par la résolution 1890 du 8 octobre 2009 du Conseil de sécurité. Par ailleurs, le Parlement a autorisé, le 22 septembre 2008, la prolongation de l'intervention des forces armées françaises en Afghanistan, conformément à l'article 35 de la Constitution. L'engagement opérationnel français dans ce pays répond aux quatre principes définis lors du sommet de l'OTAN de Bucarest en avril 2008 : détermination à rester engagés dans la durée ; transfert progressif des responsabilités de sécurité aux Afghans ; meilleure articulation de l'effort militaire avec les actions civiles de reconstruction ; recherche d'un engagement plus marqué des voisins de l'Afghanistan, notamment le Pakistan, en appui de notre effort. L'objectif de la stratégie de l'OTAN, approuvée par l'ONU, est de permettre aux Afghans de reprendre la maîtrise de leur pays et d'empêcher que l'Afghanistan ne redevienne un sanctuaire pour le terrorisme international. L'appropriation progressive de leur destin par les Afghans, qui repose notamment sur une stratégie militaire de contre-insurrection, demande du temps, de la persévérance et de la conviction. La France est déterminée à poursuivre son engagement en Afghanistan aussi longtemps que nécessaire, pour permettre le succès de cette stratégie d'ensemble. Par son action, elle oeuvre non seulement pour assurer la paix et la stabilité internationales, mais aussi pour garantir la sécurité de tous nos concitoyens sur le territoire national et dans le monde. Dans le même temps, notre priorité va à la formation d'une armée et d'une police nationale afghanes robustes et crédibles, capables d'assurer à terme la responsabilité de la sécurité du pays et de prendre progressivement le relais des forces internationales.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71239

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1555

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5502